

INFOLETTRE CTSP

Comité territorial en services
pharmaceutiques
de la Capitale-Nationale



Le 12 juin 2025

Automatisation des RNI

Un projet **d'automatisation des RNI** est en cours depuis le début mai 2025 dans la région de Québec. Il a pour objectif de mettre à profit des outils d'automatisation et de reconnaissance de caractères afin **d'améliorer la fluidité de la prise de rendez-vous dans certains centres de prélèvement de la région de Québec pour les prélèvements de RNI**.

Ainsi, à partir de l'ordonnance directement transmise par voie électronique, l'utilisateur sera contacté une première fois par un agent de la centrale de rendez-vous afin de

- 1- lui expliquer la trajectoire;
- 2- déterminer sa préférence quant au mode de communication favori et au site de prélèvement préféré
- 3- lui attribuer le ou les rendez-vous requis.

Sur réception d'ordonnances subséquentes, l'attribution de rendez-vous se fera à partir des préférences émises par l'utilisateur.

Principaux **résultats attendus** du projet

- l'attribution des rendez-vous (RdV) dans les délais requis à 100%;
- la réduction du temps de traitement des demandes;
- la diminution de la pression sur les usagers concernant les démarches d'obtention de RdV pour un prélèvement de RNI.

Secteurs desservis

Dans un premier temps, uniquement pour les prélèvements dans les centres de prélèvements OU points de services locaux (PSL) du **secteur de Québec et Ste-Anne-de-Baupré**

Mode de transmission unique par fax ou courriel

- fax au 418-577-9878
- courriel : prelevement.anticoagulo.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

Consignes à respecter

- **aucun ajout manuscrit** sur l'ordonnance;
- ordonnance en format PDF seulement;
- la date du prélèvement requis (ainsi que la date de naissance) doit être clairement indiquée en format international (AAAA-MM-JJ). Les logiciels usuels d'analyse des RNI respectent ce format;
- l'endroit où est indiquée la date du prélèvement demandée ne doit pas contenir de texte. Par exemple, évitez d'écrire : « INR à faire le 4 juin 2025 ». Privilégiez plutôt une case spécifique intitulée « Prochain INR » ou « Date du prélèvement demandée », ne contenant que la date, au format : AAAA-MM-JJ;
- la trajectoire vise l'analyse INR en priorité, mais l'ajout d'autres analyses est permise

Pour toute question ou besoin d'assistance, n'hésitez pas à contacter l'équipe dédiée au projet à l'adresse suivante: supportprescripteurrdv.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca